



PRÉFET DU NORD

Valenciennes, le 14 décembre 2012

**DEVELOPPEMENT DURABLE -TRANSPORT FLUVIAL :  
EXTENSION ET MODERNISATION DU PORT FLUVIAL  
DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT / SAINT-SAULVE, PRES DE VALENCIENNES**



Le comité régional de programmation des fonds structurels européens a validé, ce 14 décembre, un projet d'extension et modernisation de grande ampleur du port fluvial de Bruay-sur-l'Escaut / Saint-Saulve, près de Valenciennes.

D'un coût total de près de 10,7 millions d'euros, ce projet est financé à hauteur de 2,5 millions d'euros par l'Union européenne et de 1,150 million d'euros par l'Etat. La participation du Syndicat Mixte « Dock Seine Nord Europe / Escaut », formé de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de la CCI Grand Hainaut, maître d'ouvrage de ces travaux, s'élève à 3,743 millions d'euros. La Région intervient à hauteur de 1,150 million d'euros et le Département du Nord de 881 000 euros.

Le Valenciennois, territoire industriel générateur de flux logistiques importants, représente déjà 75 % du trafic fluvial régional de conteneurs et se place au deuxième rang du trafic commercial fluvial de la région. Le projet d'extension et de modernisation du port de Bruay-sur-l'Escaut / Saint-Saulve permettra de doubler la capacité de traitement du territoire, de 35 000 containers standard à 70 000 à l'horizon 2020.

L'opération comprend la réalisation de nouveaux quais, de terre-pleins, d'un dispositif de gestion des eaux, la création d'un bassin de rétention et de voirie, la mise en place d'un portique de manutention et de ponts à bascule, ainsi que la construction d'un bâtiment en entrée de site.

Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2013, pour un achèvement en décembre 2014.

Par ailleurs, la desserte de cette nouvelle plate-forme portuaire sera assurée par la rue du Président Lecuyer à Saint-Saulve. Celle-ci connaîtra ainsi une augmentation de flux important, nécessitant des travaux d'aménagement. L'Etat financera à 50 % cette requalification de voirie, d'un coût total de plus de 608 000 euros, aux côtés de Valenciennes Métropole.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de la logistique par voie fluviale sur l'Escaut, partagée par l'Etat, les communautés d'agglomération du Valenciennois et la CCI. Il prend place ainsi dans la suite logique :

- de la création d'un syndicat mixte CCI/CAVM, le 27 avril dernier, chargé, en lien étroit avec l'Etat et Voies navigables de France (VNF), d'assurer un développement économique cohérent du trafic sur l'Escaut. Cette structure reste ouverte aux autres collectivités concernées par le commerce fluvial sur ce fleuve ;
- des autorisations accordées, cet automne, pour la mise à grand gabarit du canal Condé-Pommeroeul (52 millions d'euros), qui permettra d'accélérer considérablement le transit des marchandises entre l'Escaut et le Benelux.